



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Normes de securite

Question écrite n° 1169

Texte de la question

M. Pierre Micaux appelle l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur l'inquietude des industriels francais du monde festif face au projet de l'AFNOR tendant a faire imposer des normes de construction pour nos maneges sur les normes allemandes. Or, partant du constat que cette activite ne connait pas d'accident d'origine materielle, il est difficile de comprendre les raisons de cette obligation, sauf a croire que les entreprises allemandes cherchent a prendre place chez nous et, en prolongement, a eliminer des concurrents genants. Aussi souhaiterait-il que soit rappele son role a l'AFNOR et qu'elle soit remise energiquement a sa place, en application du principe fondamental de subsidiarite. Il lui demande de lui faire connaitre les actions qu'il compte mener dans ce sens.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention sur les inquietudes des industriels francais du monde festif concernant la normalisation europeenne des maneges forains. Le ministere charge de l'industrie a ete amene a plusieurs reprises dans le passe a expliquer le fonctionnement et les enjeux de la normalisation europeenne aux representants du monde festif. Il est errone de presenter l'AFNOR comme etant le promoteur des normes allemandes. Le lancement de travaux sur les maneges forains dans le cadre du Comite europeen de normalisation (CEN) resulte d'une decision collective prise par 18 instituts nationaux de normalisation et non d'une decision unilaterale de l'AFNOR. Les Allemands, tres dynamiques dans ce secteur, cherchent a imposer leurs normes a leurs partenaires europeens et les professionnels francais devraient donc participer activement a la commission francaise de normalisation, pilotee par l'AFNOR, ou sont preparees les positions francaises qui seront defendues au sein du groupe de travail du CEN. L'absence d'une presence francaise au sein du CEN ne peut que servir la strategie allemande d'elaboration des normes europeennes sur les maneges directement inspirees des normes DIN (Deutsches Institut fur Normung).

Données clés

Auteur : [M. Micaux Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1169

Rubrique : Normes

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1993, page 1409

Réponse publiée le : 11 juillet 1994, page 3597